

Public cible:

Chargés de conseils et de développement en action sociale ; Conseillers techniques d'action sociale ; Conseillers territoriaux ; Conseillers thématiques en fonction; GCOS; contrôleur des OS

Pré-requis:

Exercer le métier de CCD; GCOS; contrôleur des OS et avoir déjà abordé l'équilibre économique d'un équipement social (Alsh, EAJE, CS, EVS...)

Modalités pratiques

Possibilité d'organiser des sessions de niveau 2 pour les professionnels qui disposent déjà d'une expérience en analyse financière et qui souhaitent un approfondissement sur le compte de résultat comptable, la gestion de la trésorerie, et l'analyse bilancielle. Possibilité d'identifier le niveau souhaité à partir d'un autodiagnostique (se rapprocher de l'EGOC)

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation: Formations nationales

TARIF / COÛT STAGIAIRE

€

Modalités animation :Présentiel

Intervenant : Formateur expert

Effectif:

8 à 12 stagiaires

Module complémentaire à la formation initiale des CCD : Analyse comptable et financière des équipements sociaux

MAJ: Lundi 28 juillet 2025

Objectifs professionnels:

Être en mesure d'analyser un budget prévisionnel et un compte de résultat d'un équipement social, dans Maïa comme en dehors, d'identifier les points d'alerte principaux et les ratios généraux à prendre en compte dans l'accompagnement des structures financées.

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Appréhender les particularités juridiques et comptables des collectivités, des associations et des entreprises intervenant dans le champ de l'action sociale, notamment dans leur contrôle financier
- Identifier les documents financiers et comptables produits par les partenaires et mobilisables dans une analyse financière
- Comprendre l'approche économique de l'étude financière d'un équipement social au travers des données de Maïa
- Identifier l'équilibre économique général d'un EAJE, d'un ALSH ou d'un centre social
- Comprendre la structuration d'un compte de résultat comptable, l'intérêt des soldes intermédiaires de gestion et les seuils d'alerte
- Comprendre les impacts conjoncturels et structurels de problèmes de trésorerie, en lien avec le dialogue de gestion de la CAF
- Réaliser le diagnostic économique global d'une structure au travers d'un cas pratique complet

Contenu:

• Les gestionnaires et leur contrôle financier :

EGOC-Caf 35 / Cours des Alliés – 35028 Rennes Cedex 9 – www.egoc.org Enregistré sous le n° 53350002335 auprès du Préfet de région de Bretagne

N° Siret: 777749375 00021



- Les partenaires de l'action sociale ;
- o Fiches d'identité des partenaires par forme juridique et contrôle financier ;
- Les spécificités de la comptabilité publique ;
- Rappel du rôle de l'expert-comptable et du commissaire au compte.

• Les différents types de sources documentaires :

- o Les documents comptables des associations et entreprises ;
- Les documents comptables des structures publiques ;
- o Les éléments économiques et financiers dans Maïa ;
- Les autres sources d'information.

• Les objectifs de l'analyse économique au travers de Maïa :

- De l'intérêt de l'approche économique ;
- o Les différents indicateurs à prendre en compte ;
- o Mise en pratique des indicateurs dans les différents équipements.

• Les différents équilibres économiques des équipements sociaux :

- L'équilibre économique et les financements CAF des EAJE : Focus sur les impacts de la linéarisation de la PSU en 2025 ;
- L'équilibre économique et les financements CAF des ALSH ;
- o L'équilibre économique et les financements CAF des CS ;

• L'analyse du compte de résultat comptable :

- Les postes du compte de résultat ;
- o Les soldes intermédiaires de gestion ;
- La méthodologie d'étude du compte de résultat.

• Introduction à la lecture du bilan :

- o Différence entre comptabilité de trésorerie & comptabilité d'engagement
- o Les postes du bilan et leur signification.

• Le rôle de la CAF et les dispositifs à mobiliser :

- Positionnement / rôle de la CAF ;
- o Erreurs à éviter ;
- La démarche IDA l'accompagnement des structures en difficulté ;
- o Dispositifs d'accompagnement financier;
- o Dispositifs d'accompagnement global.
- Mise en œuvre via un cas pratique global d'un équipement social

Méthodes mobilisées :

La formation intègre des cas pratiques et exemples tirés d'expériences récentes d'accompagnement ou d'audits ou issus de l'expérience des apprenants euxmêmes.



Document de présentation théorique, cas pratiques et outils fournis aux apprenants en fin de formation.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

EGOC-Caf 35 / Cours des Alliés - 35028 Rennes Cedex 9 -<u>www.egoc.org</u> Enregistré sous le n° 53350002335 auprès du Préfet de région de Bretagne

N° Siret: 777749375 00021



ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43

N° Siret: 777749375 00021